



Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 9 décembre 2019 à 17 h 30.

CRÉATION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA SUR LE CLIMAT SOCIAL ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

CONSIDÉRANT l'article 55 du Règlement no 1 - Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique de création et de renouvellement des unités de recherche agréées;

CONSIDÉRANT l'orientation « Valoriser les travaux et les retombées de la recherche en lien avec les enjeux sociaux » et en particulier l'objectif « Augmenter le rayonnement de la recherche aux échelles nationale et internationale », énoncé dans le Plan stratégique 2015-2020;

CONSIDÉRANT les objectifs « Soutenir le développement, le financement et la valorisation de la recherche » et « Augmenter le rayonnement de la recherche à l'échelle nationale et internationale » énoncés dans le Plan de la recherche stratégique 2016-2020;

CONSIDÉRANT l'avis favorable émis le 1er mai 2019 par le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements relativement à la candidature de la professeure Sarah-Geneviève Trépanier et à l'attribution à l'Université du Québec à Trois-Rivières de la Chaire de recherche du Canada sur le climat social et la santé au travail;

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2019-CE612-04.03.01-R5819, 19 novembre 2019);

CONSIDÉRANT l'avis du vice-recteur à la recherche et au développement;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU, sous réserve d'un avis favorable de l'assemblée départementale concernée :

1. de créer la Chaire de recherche du Canada sur le climat social et la santé au travail pour une durée de cinq ans, soit du 1er juin 2019 jusqu'au 31 mai 2024;
2. de nommer Sarah-Geneviève Trépanier, professeure au Département de gestion des ressources humaines, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le climat social et la santé au travail pour un mandat d'une durée de cinq ans, soit du 1er juin 2019 au 31 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Marie-Claude Masson
Secrétaire générale par intérim

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'administration.